



# A la ferme aussi, les antibiotiques ne sont plus automatiques

**ANIMAUX DE RENTE** En dix ans, les élevages suisses ont divisé par deux leur consommation d'antibiotiques. Des efforts remarquables, dans un contexte de lutte contre les bactéries résistantes

Dès samedi 7 septembre, des militants arborant des pancartes bleu ciel sillonneront les principales villes de Suisse afin de promouvoir l'initiative pour une eau potable propre et une alimentation saine. Dans quelques mois, lors du vote, les électeurs devront notamment décider s'il faut maintenir les subventions aux agriculteurs qui utilisent des pesticides dans leurs champs ou administrent des antibiotiques à titre prophylactique à leur cheptel.

Ce dernier point est particulièrement polémique: voilà quelques années que les bactéries résistantes sont en augmentation en Suisse. Selon une étude publiée fin 2018 dans *The Lancet*, celles-ci seraient responsables de 276 décès par an dans le pays. La prolifération de ces tueurs en série que sont les *Escherichia coli* ou les carbapénèmes est due notamment à un usage massif des antibiotiques dans l'industrie humaine et vétérinaire. Ces molécules se retrouvent dans la viande, mais aussi dans les eaux.

## Divisée par deux en dix ans

Le problème n'est pas nouveau, et la Confédération n'a pas attendu le dépôt de l'initiative pour tenter de le résoudre. Son programme contre l'antibiorésistance (Star) a été lancé en 2015 et porte ses fruits, notamment dans les élevages de vaches, porcs et poulets. Selon les données publiées récemment par l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des

affaires vétérinaires, la quantité d'antibiotiques à usage vétérinaire distribuée en Suisse a été divisée par deux en dix ans, pour atteindre 32 tonnes en 2018. L'usage de molécules critiques comme les macrolides et les céphalosporines, qu'il faut réserver aux cas de dernier recours, a baissé de 10% entre 2017 et 2018. Les trois principes actifs les plus vendus sont dérivés de la pénicilline, les sulfonamides et les tétracyclines.

Pour obtenir de tels résultats, les éleveurs ont parfois dû changer leurs pratiques, comme l'explique Pascal Rufier, responsable de la production animale chez Prométerre, l'association des agriculteurs vaudois, qui conseille les professionnels. «Dans les élevages porcins, l'une des phases à risque est celle du sevrage. Quand les porcelets cessent de téter leur mère, ils peuvent souffrir du froid, du stress et développer un œdème qui peut se révéler mortel, raconte-t-il. Auparavant, administrer des antibiotiques permettait d'éviter les infections, mais aujourd'hui, à la place, on chauffe mieux les bâtiments, on améliore leur confort et on leur donne des compléments alimentaires pour stimuler la flore intestinale et renforcer leurs défenses immunitaires. Cela demande plus de professionnalisme, mais les éleveurs sont motivés.» En cas de maladie, c'est le vétérinaire qui décide.

Car depuis 2016, date de la révision de l'ordonnance sur les médicaments vétérinaires, il est interdit d'administrer des antibiotiques à titre prophylactique. Comme chez les humains, le spé-

cialiste doit vérifier la présence d'une bactérie, faire des analyses et prescrire la bonne molécule

## «Dans les élevages porcins, l'une des phases à risque est celle du sevrage»

PASCAL RUFIER, RESPONSABLE DE LA PRODUCTION ANIMALE CHEZ PROMÉTERRE

pour l'annihiler – une procédure qui peut prendre trois jours... Sur le terrain, ce délai est parfois trop long, remarque Noélie Chenevard, agricultrice dans la Broye. «C'est comme quand votre enfant se réveille avec 40 de fièvre, dit-elle. Dans ce cas, il ne faut pas attendre pour traiter.» Mais ces cas ne sont pas fréquents: elle recense moins d'une infection par mois, sur un troupeau de 80 bêtes.

Chez les vaches laitières, la période du tarissement est particulièrement à risque. Juste avant le vêlage, la vache arrête de produire du lait et ses mamelles sont plus sensibles aux bactéries. Là aussi, pour éviter le recours à la pharma, les éleveurs peuvent désinfecter le trayon et tenter l'homéopathie. Mais le recours aux antibiotiques intramammaires chez les bovins reste, en Suisse, toujours élevé: en 2016, la Suisse était le pays d'Europe qui avait le plus recours aux injecteurs intramammaires. Depuis, les chiffres ont même légèrement augmenté.

Mais pour avoir plus de détails sur le sujet, il faudra attendre 2020, quand les premiers résul-



tats de la nouvelle base de données SI ABV paraîtront. Celle-ci enregistre depuis janvier 2019 toutes les prescriptions d'antibiotiques effectuées par la profession vétérinaire. D'après l'Office vétérinaire fédéral, cette

transparence accrue permettra de diminuer les quantités prescrites, pour lutter encore mieux contre les résistances. ■

MARIE MAURISSE  
@MarieMaurisse



Champignon utilisé pour la production des antibiotiques de type pénicilline. (123RF)